

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu sommaire de la séance du Lundi 14 octobre 2019

Etaients présents : M. VUAILLAT Bernard, Mmes JULLIARD Hélène, MATHIEU Christine, MM. DOUSSET Matthieu, BARRAS Pierre.

Excusé : M. DELORME Philippe

Absents : Mme GALOT Cécile, M. MATHIEU Etienne

Secrétaire de séance : Mme JULLIARD Hélène

1) Approbation du Compte rendu de la réunion du 05/08/2019

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Régime indemnitaire, carrières des agents communaux :

- Délibérations pour mettre en place un régime indemnitaire non plafonné, et mise en place d'une protection sociale complémentaire (avec un reste à charge bénéficiaire à définir), ainsi qu'une garantie de maintien de salaires ;

- Une note de service sera diffusée concernant l'organisation du temps de travail, avec interdiction de récupération sans validation par le maire ou un adjoint ;

- Validation de la demande de formation « bûcheronnage » de Cédric CURIEN ;

- Information de la demande d'avancement de grade de Rédacteur par Magali PERRIN ;

3) Certificat économie d'énergie SIEA :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'opérations potentiellement génératrices de Certificats d'Economie d'Energie (CEE), la collecte et valorisation des CEE peuvent être assurées par le Syndicat d'Energie. Dans ce cadre, une convention doit être signée. Le conseil Municipal a accepté de signer cette convention.

4) Bail de location garage Auto :

M. le Maire expose au Conseil municipal que suite au changement de gérant du garage automobile il y aurait lieu d'établir un nouveau bail de location au nom de Alex Auto, dans les mêmes conditions.

5) Chemins ruraux de l'Eperly : Projet d'aliénation

Deux portions du chemin rural dit du Gralet, situé à l'Eperly ne sont plus affectées à l'usage du public qui n'a pas lieu de l'utiliser, et constitue aujourd'hui une charge d'entreprise pour la collectivité.

L'aliénation de ces deux portions du chemin rural, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution.

Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

6) ONF :

Information selon laquelle la vente de bois à été infructueuse

7) Travaux Ecole

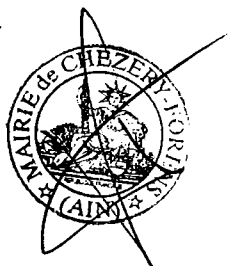
Un rétro planning est à prévoir, pour une réalisation des travaux durant l'été 2020 ; l'appel d'offre doit être réalisée en janvier, la mise en place du chantier en juin, la rentrée de septembre doit se faire dans la première moitié du bâtiment rénové

8) Questions et courriers divers

- Validation d'un devis de pièces pour l'entretien d'un outil dont Matthieu Dousset s'est servi pour le compte de la commune ;
- Présentation du plan envoyé par le géomètre MONOD, suite à la réunion à la Fontaine Bénite ;
- Suite à la vente du tracteur, prévoir l'achat d'un camion sur un budget de 20 000€ ;
- Les élections municipales sont fixés au 15 et 22 mars 2020 et seront suivies de l'élection du bureau du conseil communautaire de l'agglomération du Pays de Gex ;
- Travaux Epicerie : L'avancement des travaux est très satisfaisant, pas de retard pour le moment ;
- Un comité syndical du Parc du Haut Jura se tiendra à Chézery le 14/12
- Prise de connaissance du rapport d'activité de la gendarmerie ;
- Lecture d'un courrier réponse du Sénateur, sur la question du devenir du service postal : une commission lance une réflexion sur les mesures à prendre pour favoriser le maintien des APC ;
- Une expo peinture, initiée par l'Agglo, sera en mairie en mai 2020 ;
- Mme Mathieu informe du dysfonctionnement du chauffage en lien avec un problème de purge, et d'un défaut de captage des sondes, l'entreprise Goncet sera interpellée ;
- M. Dousset attire l'attention du CM sur l'état de l'assiette (affaissement depuis la route du haut) de la route menant à la colonie de Rosset (maisons Mermillon et Coutier). Il est suggéré de reprendre l'idée d'un changement de tracé, l'acquisition des terrains pour se faire étant réalisée.

La séance est levée à 20 heures 15.

Le Maire
Bernard VUAILLAT



Le secrétaire de séance
Hélène JULLIARD